

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Les taux d'affiliation à un groupe menaçant la sécurité chez les délinquantes et délinquants au fil du temps : aperçus de fin d'exercice de 2015 à 2016 à 2024 à 2025

Dans l'ensemble, 10 % des délinquants sous responsabilité fédérale dans les établissements pour hommes étaient affiliés à un groupe menaçant la sécurité, alors que le taux dans les établissements pour femmes est passé de 3 % à 8 %.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

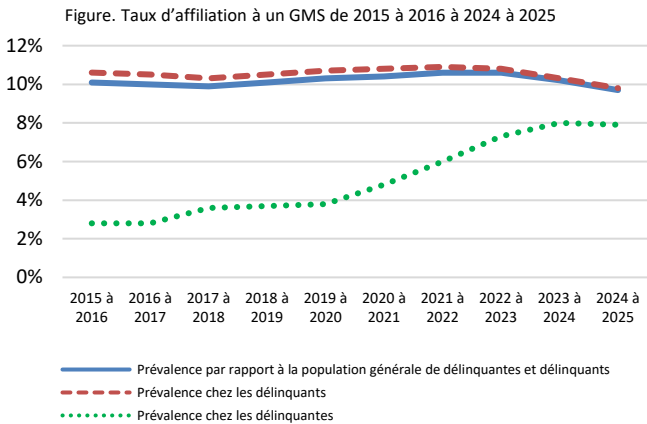
Le Service correctionnel du Canada (SCC) s'affaire à élaborer une stratégie nationale visant les groupes menaçant la sécurité (GMS)¹ afin de relever tout obstacle à la réhabilitation et à la réinsertion sociale des délinquantes et délinquants affiliés à un GMS et d'y remédier, ainsi que de gérer ces personnes de façon sécuritaire tout au long de leur peine. L'étude a permis d'examiner les taux d'affiliation à un GMS chez les délinquantes et délinquants au fil du temps afin d'orienter la stratégie.

Ce que nous avons fait

Des aperçus de fin d'exercice des délinquantes et délinquants sous responsabilité fédérale en détention et dans la collectivité pour les exercices 2015 à 2016 à 2024 à 2025 ont été extraits du Système intégré de rapports – modernisé du SCC. Une analyse de l'affiliation à un GMS² et des groupes ethnoculturels a été réalisée. Les délinquantes et délinquants ont été séparés en fonction de l'établissement ou du bureau assurant la surveillance dans la collectivité (pour hommes ou pour femmes).

Ce que nous avons constaté

Un examen de l'ensemble de la population de délinquantes et délinquants sous responsabilité fédérale a révélé que le taux d'affiliation à un GMS est demeuré stable chez les hommes (10 % à 11 %; voir le tableau), mais qu'il est passé de 3 % à 8 % chez les femmes durant la période de référence.



En détention : Le taux d'affiliation à un GMS est demeuré stable dans les établissements pour hommes au cours des cinq dernières années (voir le tableau 1), alors qu'il a connu une hausse marquée (voir le tableau 2) dans les établissements pour femmes, particulièrement chez les délinquantes autochtones (de 16 % à 22 %).

Tableau 1: Taux d'affiliation à un GMS au sein de la population carcérale aux établissements pour les hommes

Délinquants aux établissements pour les hommes	Exercice 2020 à 2021	Exercice 2021 à 2022	Exercice 2022 à 2023	Exercice 2023 à 2024	Exercice 2024 à 2025
Tous les hommes	12 %	13 %	13 %	12 %	11 %
Hommes Autochtones	24 %	22 %	22 %	21 %	20 %
Hommes Noirs	23 %	23 %	23 %	22 %	21 %
Hommes Non-Autochtones / Non-Noirs	6 %	6 %	6 %	6 %	5 %

Tableau 2: Taux d'affiliation à un GMS au sein de la population carcérale aux établissements pour les femmes

Délinquantes aux établissements pour les femmes	Exercice 2020 à 2021	Exercice 2021 à 2022	Exercice 2022 à 2023	Exercice 2023 à 2024	Exercice 2024 à 2025
Toutes les femmes	8 %	10 %	11 %	11 %	11 %
Femmes Autochtones	16 %	17 %	20 %	20 %	22 %
Femmes Non-Autochtones	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %

Dans la collectivité : Près de 7 % des délinquantes et délinquants sous surveillance dans la collectivité étaient affiliés à un GMS durant la période de référence. L'unique changement marqué dans le taux était chez les femmes autochtones, alors que 7 % étaient affiliées à un GMS en 2015 à 2016 comparativement à un sommet de 13 % en 2023 à 2024, suivi d'une baisse à 11 % en 2024 à 2025.

Ce que cela signifie

Les résultats démontrent que le taux global d'affiliation à un GMS est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie. Cependant, le taux d'affiliation à un GMS a augmenté dans les établissements pour femmes, surtout chez les délinquantes autochtones.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez communiquer avec la Direction de la recherche à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca. Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Shanna Farrell MacDonald et Sarah Cram

¹ Groupe menaçant la sécurité (GMS) : groupe, gang ou organisation de délinquantes et délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus qui sont caractérisés comme suit : gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisés, crime organisé traditionnel, groupes militant pour la suprématie blanche, gangs

asiatiques, groupes subversifs, groupes terroristes ou groupes haineux (Directive du commissaire 568-3, 2016). Le SCC examine et revoit cette définition.
² L'affiliation à un GMS a été confirmée au moyen des renseignements tirés de l'évaluation par le SCC des GMS figurant dans le Système de gestion des délinquant(e)s.